
Paul Beun, un prêtre résistant du Béthunois

Le résumé biographique qui suit, rédigé sous ma responsabilité, a pour sources :

- un dossier classé aux archives diocésaines d'Arras sous la cote 3 Z 10 / 117 contenant notamment une lettre autographe de Paul BEUN rédigée le 6 juillet 1963 adressée au chanoine Marissal « *Voici quelques renseignements sur les circonstances de ma déportation pour répondre à votre désir...* »
- et un autre dossier plus conséquent contenant toutes les pièces officielles, classé (4 Z 336)



Paul BEUN est né le 12 février 1898 à Blendecques.

Il fit ses études secondaires à l'institution Saint-Vaast de Béthune et les acheva à Boulogne-sur-Mer . Il obtint le Baccalauréat le 5 juillet 1916.

Il fut appelé au service militaire en avril 1917. Après 10 mois d'instruction et de front, de Verdun à la Champagne, dans le 367° R.I, il suivit avec succès les cours de l'Ecole militaire d'Issoudun et fut promu aspirant en novembre 1918. Il participa à l'occupation de la Rhénanie. Il y noua de solides et fidèles amitiés, notamment à Wiesbaden.

Démobilisé, il entra au Grand Séminaire d'Arras en novembre 1919 et fut ordonné prêtre en juillet 1923.

Nommé professeur au Petit Séminaire d'Arras il commença à préparer simultanément une licence d'Allemand.

Par devoir patriotique, il effectua des périodes d'officier de réserve en 1926, 1928, 1931, 1932, 1934, 1936 et enfin un stage de formation au service d'Etat-Major à l'Ecole de Guerre à Paris, en août-septembre 1937. Il fut promu capitaine de réserve le 11 juillet 1939.

En septembre 1936 il fut nommé curé de Locon , puis, le 24 août 1939, archiprêtre de Notre-Dame de Calais. La guerre l'empêcha de rejoindre ce poste.

Immédiatement mobilisé, il fut affecté d'abord comme capitaine à l' État-Major du secteur fortifié de Montmédy, puis à l'Etat-Major de la II^o Armée (HUNTZIGER) dont il a suivi les différentes opérations jusqu'à l'armistice. Il fut démobilisé le 6 octobre 1940.

Il rentra clandestinement à Béthune le 10 octobre 1940 et retourna provisoirement à Locon, puisque la paroisse Notre-Dame de Calais dont il était archiprêtre avait été complètement évacuée et était devenue zone militaire. En outre, pendant l'année scolaire 1940-1941, il donna des cours d'Allemand à l'Institution Saint-Joseph à Arras. Il cumulait ainsi trois fonctions qui lui permettaient de circuler chaque semaine sans trop de difficultés à travers tout le département : faisant fonction de curé à Locon, professeur à Arras et archiprêtre en titre de Calais. Toutefois, à l'été 1941, « *obligé de me mettre en semi-clandestinité* », il fut nommé aumônier des collèges municipaux de Béthune pour l' année scolaire 1941 – 1942).

Il avait en effet accepté d'entrer dans les Forces Françaises Combattantes clandestines comme agent de Renseignements. Dans une lettre adressée par lui, le 7 décembre 1946, au général BURTAIRE, il écrit : « ... *Je regagnai le Nord avec la certitude de ne pas pouvoir rejoindre Calais en partie déjà dévasté et interdit à toute habitation. Fixé à Béthune dans ma famille, je m'étais laissé embaucher dans un Service de Renseignements, avec la mission de reconstituer une partie du réseau sur Béthune, Lens et La Bassée. Mais cette activité clandestine, menée de pair avec mon ministère itinérant d'archiprêtre « in partibus » devait avoir hélas, en 1942, une conclusion fatale. En juin en effet, la Gestapo m'arrêtait avec 80 hommes environ attachés de près ou de loin à une partie du réseau.... Je dois à la fermeté et au silence courageux de plusieurs de mes agents... le fait d'être rentré... »*

Les attestations d'appartenance aux FFC précisent

A signé un contrat d'engagement au réseau « S.R. KLEBER (POSTE 2) » et a servi en qualité d'agent P 1, du 1 mars 1941 au 10 juin 1942.

et encore :

Chargé de mission de 1^o classe dans le « Service de Renseignement clandestin de Guerre Kléber, poste II », groupe Ferdinand, fiche 4580, pseudo Bertrand, agent P 1, le 1 mars 1941,

(Archives diocésaines d'Arras : 4 Z 336 / 4)

Lui même écrira le 26 juin 1954 :

Ex chef de Secteur du sous réseau Ferdinand, collaborateur direct depuis mars 1941 du capitaine de Froment jusqu'à mon arrestation en juin 1942... »

(Archives diocésaines d'Arras : 4 Z 336 / 19)

Dans sa lettre au chanoine Marissal du 6 juillet 1963, il raconte :

« Engagé dans un service d'armée de renseignements.... je fus arrêté le 11 juin 1942 sous l'inculpation d'espionnage par l'O.F.K. de Bruxelles. J'ai eu la chance d'avoir eu affaire avec la Geheim Feld Polizei, organe d'armée, et non avec la Gestapo. Ce qui n'a pas empêché hélas les interrogatoires, les vexations, humiliations du régime pénitencier allemand où régnaient en maîtres les S.S., et la dure loi du secret le plus strict et de l'isolement en cellule de force. » (un aumônier allemand qui avait enfreint la loi du secret et s'était aventuré jusqu'à ma cellule dans la prison de Loos fut envoyé par représailles sur le front russe)

Archives diocésaines d'Arras : 3 Z 10 / 117)

L'acte d'accusation de l'O.F.K. de Bruxelles (Rég. n° IV E. 739/43 E). daté du 30 juillet 1943 déclare :

« Beun est gravement soupçonné, selon les déclarations de gens de toute confiance de notre « V-Leute » [traduit selon les versions par : V° colonne, Service de Sécurité ou encore Service de contre espionnage] qui nous l'ont livré, d'avoir travaillé jusqu'en 1942 pour un Service de Renseignements ennemi, et notamment d'avoir eu des activités anti-allemandes. Il était en relation avec des personnes qui actuellement ont été condamnées à mort pour espionnage.

Beun a combattu les accusations portées contre lui.

Pour ne pas laisser découvrir nos agents du Service de Sécurité [V-Leute], la section annexe de la Sécurité de Lille a décidé de suspendre l'instruction du procès devant le Tribunal.

Mais comme sa libération présente le plus grave danger pour la sécurité des troupes d'occupation, étant donné qu'il y a tout lieu de craindre qu'il ne renouvelle ses activités nuisibles contre le Reich, il sera pour des motifs de police préventive condamné à la détention de Sécurité pour la durée de la guerre.

*Signé STRAUB
S.S. Sturmbannführer*

Archives diocésaines d'Arras : 4 Z 336 / 6 a.

Voici les étapes de sa détention

- incarcéré à la prison de Béthune du 11 au 29 juin 1942
- transféré à la prison de Loos le 29 juin 1942, il y resta 13 mois au secret et 6 mois en cellule de force
- transféré à la prison Saint-Gilles de Bruxelles le 13 mars 1944 et pareillement mis au secret
- envoyé le 9 mai 1944 au camp de représailles d'Hertogenbosch, puis après intervention du Cardinal Van Roge auprès du Général Von Falkenhayn, incarcéré à la citadelle de Huÿ, sous la garde des S.S., « à surveiller de très près en toute éventualité »
- libéré le 11 septembre 1944 par l'armée américaine et rapatrié par la Croix Rouge le 16 septembre 1944.

Ces 27 mois de détention très dure ont gravement et durablement altéré sa santé.

Il a été cité à l'ordre de la Brigade, avec attribution de la Croix de Guerre 1939 avec étoile de bronze, le 10 novembre 1945 :

« Beun Paul, capitaine F.F.C., décision n° 1305.

Français au patriotisme magnifique. Depuis 1941 au service de renseignements clandestins, a fourni pendant plus d'un an, avec la plus haute compétence, des renseignements de grande valeur sur les activités de l'ennemi dans le Pas-de-Calais. Arrêté le 11 juin 1942 sous l'inculpation d'espionnage, a résisté courageusement et sans jamais faiblir aux tortures graves qui lui ont été infligées. Armé d'une foi inébranlable dans les destinées du Pays n'a cessé pendant sa captivité de soutenir et d'encourager ses compagnons de détention »

(Archives diocésaines d'Arras : 4 Z 336 / 11)



Cérémonie commémorative

Il fut promu Chevalier de la Légion d'Honneur le 30 décembre 1948, et au grade d'Officier, le 3 juin 1971.

Paul BEUN est devenu plus tard Président de l'Union des Prêtres Anciens Combattants.

Mais il était avant tout prêtre au service du diocèse d'Arras. Sitôt rentré de captivité, il partit pour Calais, où il passa « 18 mois dans les ruines que je tentais de relever, près des habitants que je regroupais ... »

Il fut nommé archiprêtre de Lens le 24 juin 1946.

Il se retira à 65 ans et fut nommé visiteur canonique des communautés religieuses.

Il est décédé à Arras le 8 décembre 1982.

